



Commission Permanente du 13 novembre 2009

Conseil Régional de Bretagne

Salle Ernest RENAN

Étaient présents:

Messieurs Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne – Camille RIGAUD, Eaux et rivières de Bretagne – Claude DELABROSSE, Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille et Vilaine – Hervé PONTHEUX, Agence de l'eau Loire Bretagne
Madame Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac – Martine PINARD, MISE d'Ille et Vilaine.

Étaient excusés :

Mesdames Annie DAVY, Maire de Bédée.

Messieurs André PIQUET, Maire de Bohal – Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal de Bassin Versant de la Seiche Aval – Marcel LE BOTERFF, Maire d'Elven - Thierry TRAVERS, Président du Syndicat Intercommunal du Chevré – Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique - Joseph MENARD, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine – Romain CHAUVIERE, MISE du Morbihan – Serge LE DAFNIET, DIREN Bretagne - MISE de Loire-Atlantique.

Assistaient également :

Monsieur Yvon BERHAULT, MISE des côtes d'Armor – Jean-Marie QUEMENER, DREAL des Pays de la Loire - Philippe BOLO, Bureau d'études ISL Ingénierie – Antoine LANGUMIER, Ecodécision - Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine et Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine.

Relevé de décisions

1- Préparation de la CLE du 11 décembre :

Fixation de l'ordre du jour définitif pour l'envoi des convocations aux membres et invités à cette session particulière de la CLE. Discussion sur les thèmes qui seront abordés dans les 3 ateliers proposés.

2- CRBV - Avenant proposé :

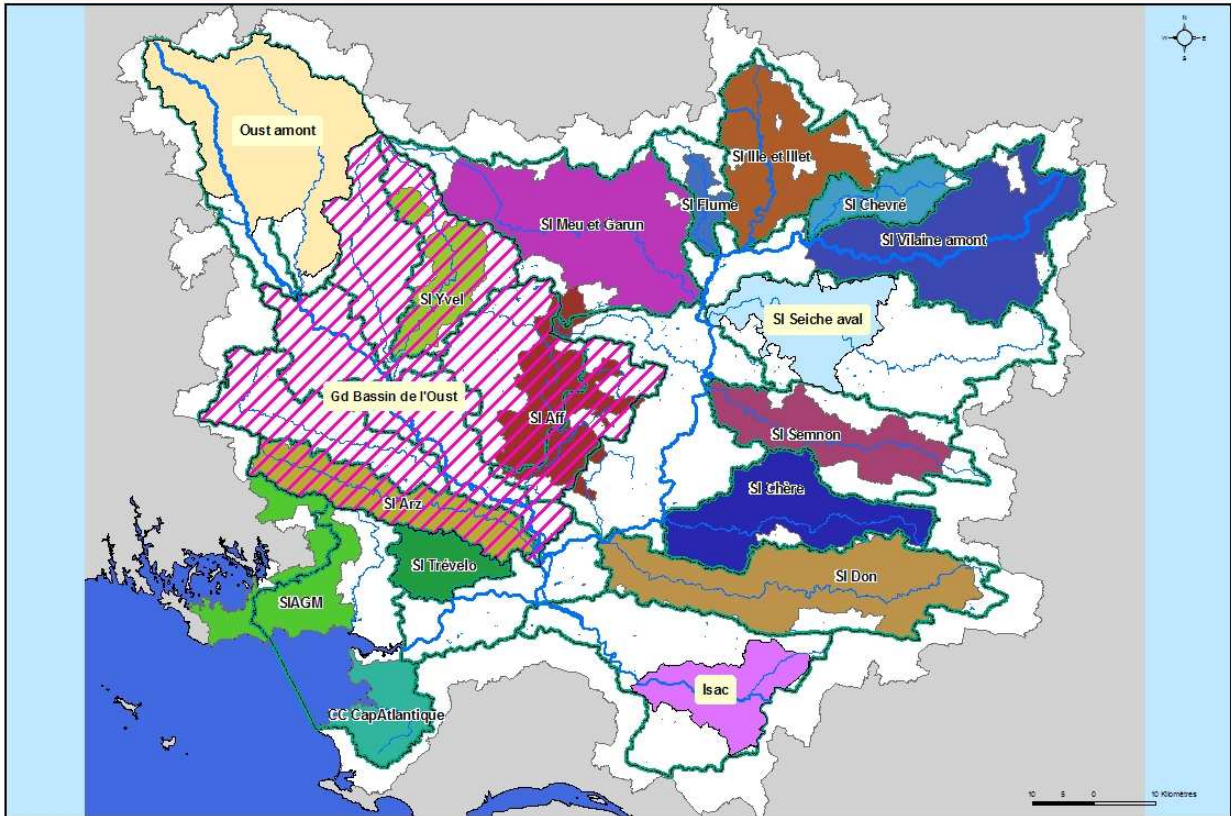
Contrat Régional du Bassin Versant de la Vilaine

AVENANT

2007-2009

Sommaire

Bilan comptable du CRBV Vilaine 2007-09	3
Bilan engagement du CRBV Vilaine 2007-09	5
Tableau récapitulatif des actions de l'avenant	7
Action n°50 : travaux de restauration des milieux aquatiques	8
Action n°51 : inventaires des zones humides sur le bassin du Don	10
Action n°52 : inventaires des zones humides réalisés par CAP-Atlantique	11
Action n°53 : plans de désherbages communaux de CAP-Atlantique.....	12
Action n°54 : étude de faisabilité pour un programme de sensibilisation	14



Bilan comptable du CRBV Vilaine 2007-09

référence			contenu CRBV			engagement action						
N°	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Montant retenu (en PDL)	% Subv	montant subvention	Coût (en PDL)	HT / TTC	état réalisation	aide engagée	taux engagement	récupération enveloppe	avenant
1	Etude préalable au CRE	SYMEVAL- Syndicat de la Vilaine Amont	16 490 €	10_30% + Ingénierie locale	2 142 €	13 788,00 €	TTC	terminée	1 702 €	79%	-440 €	
2	Inventaires des zones humides et des cours d'eau	SYMEVAL- Syndicat de la Vilaine Amont	11 900 €	30% + IL	3 749 €	9 950,00 €	TTC	terminée	2 985 €	80%	-764 €	
3	Conservation et réhabilitation le bocage en vue de limiter les risques de ruissellement et de pollutions	Syndicat de la Vilaine Amont	4 334 €	30_50% + IL	1 545 €	2 170,00 €	TTC	terminée	855 €	55%	-690 €	
4	Communication et information agricole	SYMEVAL- Syndicat de la Vilaine Amont	7 452 €	50% + IL	3 912 €	7 452,00 €	TTC	engagée	3 726 €	95%	-186 €	
5	Désherbage mécanique	SYMEVAL- Syndicat de la Vilaine Amont	11 895 €	50% + IL	6 245 €	11 895,00 €	TTC	engagée	5 948 €	95%	-297 €	
6	Projets collectifs de développement durable avec modification des pratiques	SYMEVAL- Syndicat de la Vilaine Amont	6 257 €	50% + IL	3 285 €	4 572,00 €	TTC	engagée	2 287 €	70%	-998 €	
7	Educations à l'environnement et communication	SYMEVAL- Syndicat de la Vilaine Amont	8 612 €	30_50% + IL	2 905 €	8 612,00 €	TTC	engagée	2 767 €	95%	-138 €	
8	Suivi de la qualité de l'eau	SYMEVAL- Syndicat de la Vilaine Amont	13 560 €	30% + IL	4 271 €	10 540,00 €	TTC	engagée	3 162 €	74%	-1 109 €	
9	Etude préalable au Contrat Restauration Entretien	Syndicat de la Chère	52 691 €	20% + IL	11 065 €	52 497,00 €	HT	terminée	11 024 €	100%	-41 €	
10	Entretien de la ripisylve	Syndicat de la Chère	5 288 €	30% + IL	1 666 €	5 288,00 €	TTC	engagée	1 664 €	100%	-2 €	
11	Restauration et entretien de marais et bras secondaire	Syndicat de la Chère	14 000 €	30% + IL	4 410 €			annulée		0%	-4 410 €	
12	Gestion ou modification des ouvrages hydrauliques	Syndicat de la Chère	80 850 €	20-30% + IL	17 845 €	32 039,00 €	HT et TTC	engagée	6 947 €	39%	-10 898 €	
13	Réduction de pollutions provenant des étangs	Syndicat de la Chère	14 800 €	30% + IL	4 662 €	1 550,00 €	HT	engagée	488 €	10%	-4 174 €	
14	Suppression ou modification de seuils	Syndicat de la Chère	15 700 €	30% + IL	4 946 €	10 120,00 €	HT	engagée	3 188 €	64%	-1 758 €	
15	Communication	Syndicat de la Chère	6 750 €	30% + IL	2 126 €	825,00 €	TTC	engagée	260 €	12%	-1 866 €	
16	Amélioration de la circulation de l'anguille	Syndicat de la Chère	9 000 €	20% + IL	1 890 €			annulée		0%	-1 890 €	
17	Création de frayères à brochets	Syndicat de la Chère	18 000 €	30% + IL	5 670 €	1 500,00 €	TTC	engagée	472 €	8%	-5 198 €	
18	Inventaire des zones humides	Syndicat de la Chère	16 000 €	30% + IL	5 040 €	14 830,40 €	TTC	engagée	4 671 €	93%	-369 €	
19	Charte Phytos	Maison Régionale de Châteaubriant	30 600 €	40% + IL	12 240 €			annulée		0%	-12 240 €	
20	Promouvoir les systèmes herbagers	CIVAM	9 900 €	40% + IL	3 960 €			annulée		0%	-3 960 €	
21	Plans de dés herbages communaux	Syndicat de la Chère	54 000 €	30% + IL	16 830 €	3 073,72 €	TTC	engagée	922 €	5%	-15 908 €	
22	Indicateurs de suivi du CRE et suivi pesticides	Syndicat de la Chère	17 190 €	30% + IL	5 415 €	9 959,00 €	TTC	engagée	3 137 €	58%	-2 278 €	
23	Etude préalable au Contrat Restauration Entretien	Syndicat du Don	28 603 €	20% + IL	6 007 €	28 603,00 €	HT	terminée	6 007 €	100%	0 €	
24	Expérimentation pour lutter contre l'implantation de l'Elodée dense	Syndicat du Don	20 900 €	30% + IL	6 584 €	12 338,31 €	TTC	terminée	6 300 €	96%	-284 €	
25	Etude sur l'Elodée dense	Syndicat du Don	8 000 €	50% + IL	4 200 €	8 000,00 €	TTC	terminée	4 200 €	100%	0 €	
26	Programme de plantations de végétaux autochtones	Syndicat du Don	15 000 €	30% + IL	4 725 €	6 711,75 €	HT	engagée	4 725 €	100%	0 €	
27	Elimination de l'abreuvement direct dans le cours d'eau	Syndicat du Don	15 000 €	50% + IL	7 875 €	5 000,00 €	HT	engagée	2 625 €	33%	-5 250 €	
28	Essai d'effacement d'un ouvrage hydraulique	Syndicat du Don	30 000 €	50% + IL	15 750 €	30 000,00 €	HT	engagée	15 750 €	100%	0 €	
29	Amélioration de la circulation de l'anguille	Syndicat du Don	70 000 €	50% + IL	36 750 €	14 523,44 €	HT	engagée	26 250 €	71%	-10 500 €	

référence			contenu CRBV			engagement action						
N°	Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Montant retenu (en PDL)	% Subv	montant subvention	Coût (en PDL)	HT / TTC	état réalisation	aide engagée	taux engagement	récupération enveloppe	avenant
30	Indicateurs de suivi	Syndicat du Don	10 000 €	30% + IL	3 150 €			annulée		0%	-3 150 €	
31	Réhabilitation de frayères à broquets	Syndicat du Don	30 000 €	20% + IL	6 300 €	18 627,78 €	HT	terminée	5 250 €	83%	-1 050 €	
32	Inventaires des cours d'eau et des zones humides	Syndicat du Don	37 800 €	30% + IL	11 907 €	37 800,00 €	HT	engagée	11 907 €	100%	0 €	
33	Charte des bonnes pratiques phytosanitaires	Maison Régionale de Châteaubriant	63 000 €	40% + IL	25 200 €			annulée		0%	-25 200 €	
34	Promouvoir les systèmes herbagers	CIVAM	19 800 €	40% + IL	7 920 €			annulée		0%	-7 920 €	
35	Désherbage communal	Syndicat du Don	48 000 €	30% + IL	14 670 €	10 956,13 €	TTC	engagée	8 047 €	55%	-6 623 €	
36	Suivi Pesticides	Syndicat du Don	27 200 €	50% + IL	16 548 €	20 000,00 €	TTC	engagée	10 500 €	63%	-6 048 €	
37	Réseau complémentaire de suivi de la qualité de l'eau	Syndicat du Don	20 000 €	50% + IL	10 500 €	20 000,00 €	TTC	engagée	10 500 €	100%	0 €	
38	Outils de communication	Syndicat du Don	11 000 €	50% + IL	5 775 €	565,37 €	TTC	engagée	3 675 €	64%	-2 100 €	
39	Lutter contre les inondations	commune de Jans	280 000 €	40% + IL	112 000 €			annulée		0%	-112 000 €	
40	Définition de travaux de maîtrise des inondations	commune de La Grignonnais	25 000 €	30% + IL	7 875 €			annulée		0%	-7 875 €	
41	Assistance à la planification et à l'organisation	Syndicat de l'Isac	20 000 €	80% + IL	16 800 €	14 053,00 €	TTC	terminée	11 805 €	70%	-4 995 €	
42	Etude préalable au Contrat Restauration Entretien	Syndicat de l'Isac	140 000 €	30% + IL	44 100 €			annulée		0%	-44 100 €	
43	Etude préalable au Contrat Restauration Entretien	CAP-Atlantique	118 864 €	30% + IL	37 442 €	118 864,00 €	TTC	terminée	37 442 €	100%	0 €	
44	Inventaire des zones humides et des cours d'eau	CAP-Atlantique	19 610 €	40% + IL	8 236 €	25 928,00 €	TTC	terminée	8 236 €	100%	0 €	
45	Lutte contre les pollutions par les pesticides	CAP-Atlantique	26 800 €	50% + IL	14 070 €	26 800,00 €	TTC	terminée	14 070 €	100%	0 €	
46	Lutte contre le baccharis	CAP-Atlantique	30 000 €	40% + IL	12 600 €	30 000,00 €	TTC	engagée	12 600 €	100%	0 €	
47	Marais : étude hydraulique pour la gestion des niveaux d'eau	IAV	25 800 €	30% + IL	8 127 €			annulée		0%	-8 127 €	
48	Marais : étude préalable à un CRE ZH	IAV	43 000 €	30% + IL	13 545 €	44 855,50 €	TTC	engagée	13 545 €	100%	0 €	
49	Suivi et coordination du SAGE et du CRBV - 2007	IAV	240 000 €	40%	96 000 €	246 180,00 €	TTC	engagée	96 000 €	100%	0 €	
50	Travaux restauration milieux aquatiques	Syndicat de la Vilaine Amont	121 582 €	10%	12 158 €		TTC			0%	-	12 158 €
51	Inventaires des zones humides sur le Don	Syndicat du Don	3 947 €	30% + IL	1 243 €	3 946,80 €	TTC			0%	-	1 243 €
52	Inventaires des zones humides de CAP-Atlantique	CAP-Atlantique	58 495 €	30% +IL	18 426 €	58 495,02 €	TTC			0%	-	10 190 €
53	Plans de dés herbages communaux de CAP-Atlantique	CAP-Atlantique	99 447 €	40% +IL	41 768 €		TTC			0%	-	41 768 €
54	Etude de faisabilité pour un programme de sensibilisation	IAV	6 065 €	40% +IL	2 547 €	6 065,00 €	TTC			0%	-	2 547 €
TOTAL			1 848 646 €	/	680 473 €	920 467 €	/	/	365 639 €	54%	-314 834 €	67 906 €

possibilité enveloppe avenant	73 128 €
-------------------------------	----------

Bilan engagements du CRBV Vilaine 2007- 2009

référence			contenu CRBV			engagement action			
N°	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Montant retenu (en PDL)	% Subv	montant subvention	état réalisation	aide engagée	taux engagé	Remarques
1	Etude préalable au CRE	SYMEVAL-Syndicat de la Vilaine Amont	16 490 €	10_30% + IL	2 142 €	terminée	1 702 €	79%	—
2	Inventaires des zones humides et des cours d'eau	SYMEVAL-Syndicat de la Vilaine Amont	11 900 €	30% + IL	3 749 €	terminée	2 985 €	80%	—
3	Conserver et réhabiliter le bocage en vue de limiter les risques de ruissellement et de pollutions	Syndicat de la Vilaine Amont	4 334 €	30_50% + IL	1 545 €	terminée	855 €	55%	—
4	Communication et information agricole	SYMEVAL-Syndicat de la Vilaine Amont	7 452 €	50% + IL	3 912 €	engagée	3 726 €	95%	paiements courant 2010
5	Désherbage mécanique	SYMEVAL-Syndicat de la Vilaine Amont	11 895 €	50% + IL	6 245 €	engagée	5 948 €	95%	paiements courant 2010
6	Projets collectifs de développement durable avec modification des pratiques	SYMEVAL-Syndicat de la Vilaine Amont	6 257 €	50% + IL	3 285 €	engagée	2 287 €	70%	paiements courant 2010
7	Education à l'environnement et communication	SYMEVAL-Syndicat de la Vilaine Amont	8 612 €	30_50% + IL	2 905 €	engagée	2 767 €	95%	paiements courant 2010
8	Suivi de la qualité de l'eau	SYMEVAL-Syndicat de la Vilaine Amont	13 560 €	30% + IL	4 271 €	engagée	3 162 €	74%	paiements courant 2010
9	Etude préalable au Contrat Restauration Entretien	Syndicat de la Chère	52 691 €	20% + IL	11 065 €	terminée	11 024 €	100%	—
10	Entretien de la ripisylve	Syndicat de la Chère	5 288 €	30% + IL	1 666 €	engagée	1 664 €	100%	demande de versement de solde à faire
11	Restauration et entretien de marais et bras secondaire	Syndicat de la Chère	14 000 €	30% + IL	4 410 €	annulée		0%	retard dans la réalisation du programme
12	Gestion ou modification des ouvrages hydrauliques	Syndicat de la Chère	80 850 €	20-30% + IL	17 845 €	engagée	6 947 €	39%	retard, une partie des opérations à terminer en 2010
13	Réduction de pollutions provenant des étangs	Syndicat de la Chère	14 800 €	30% + IL	4 662 €	engagée	488 €	10%	pas d'autres opérations à engager, paiements en 2010
14	Suppression ou modification de seuils	Syndicat de la Chère	15 700 €	30% + IL	4 946 €	engagée	3 188 €	64%	retard, pas d'autres opérations à engager, paiements en 2010
15	Communication	Syndicat de la Chère	6 750 €	30% + IL	2 126 €	engagée	260 €	12%	retard, pas d'autres opérations à engager, paiements en 2010
16	Amélioration de la circulation de l'anguille	Syndicat de la Chère	9 000 €	20% + IL	1 890 €	annulée		0%	souhaite réaliser à la place étude globale sur tous les sites dans prochain CRBV
17	Création de frayères à brochets	Syndicat de la Chère	18 000 €	30% + IL	5 670 €	engagée	472 €	8%	retard, pas d'autres opérations à engager, paiements en 2010
18	Inventaire des zones humides	Syndicat de la Chère	16 000 €	30% + IL	5 040 €	engagée	4 671 €	93%	paiements courant 2010
19	Charte Phytos	Maison Régionale de Châteaubriant	30 600 €	40% + IL	12 240 €	annulée		0%	problèmes de maîtrise d'ouvrage
20	Promouvoir les systèmes herbagers	CIVAM	9 900 €	40% + IL	3 960 €	annulée		0%	problèmes de maîtrise d'ouvrage
21	Plans de dés herbages communaux	Syndicat de la Chère	54 000 €	30% + IL	16 830 €	engagée	922 €	5%	retard, pas d'autres opérations à engager
22	Indicateurs de suivi du CRE et suivi pesticides	Syndicat de la Chère	17 190 €	30% + IL	5 415 €	engagée	3 137 €	58%	abandon financement Agence, retard dans suivi CRE, pas d'autres opérations
23	Etude préalable au Contrat Restauration Entretien	Syndicat du Don	28 603 €	20% + IL	6 007 €	terminée	6 007 €	100%	—
24	Expérimentation pour lutter contre l'implantation de l'Elodée dense	Syndicat du Don	20 900 €	30% + IL	6 584 €	terminée	6 300 €	96%	—
25	Etude sur l'Elodée dense	Syndicat du Don	8 000 €	50% + IL	4 200 €	terminée	4 200 €	100%	—

référence			contenu CRBV			engagement action			
N°	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Montant retenu (en PDL)	% Subv	montant subvention	état réalisation	aide engagée	taux engagé	Remarques
26	Programme de plantations de végétaux autochtones	Syndicat du Don	15 000 €	30% + IL	4 725 €	engagée	4 725 €	100%	paiements courant 2010
27	Élimination de l'abreuvement direct dans le cours d'eau	Syndicat du Don	15 000 €	50% + IL	7 875 €	engagée	2 625 €	33%	difficulté réalisation
28	Essai d'effacement d'un ouvrage hydraulique	Syndicat du Don	30 000 €	50% + IL	15 750 €	engagée	15 750 €	100%	retard car opposition riverains, uniquement suivi action 30, paiement en 2010
29	Amélioration de la circulation de l'anguille	Syndicat du Don	70 000 €	50% + IL	36 750 €	engagée	26 250 €	71%	paiements courant 2010
30	Indicateurs de suivi	Syndicat du Don	10 000 €	30% + IL	3 150 €	annulée		0%	indicateurs utilisés pour l'action 28
31	Réhabilitation de frayères à brochets	Syndicat du Don	30 000 €	20% + IL	6 300 €	terminée	5 250 €	83%	–
32	Inventaires des cours d'eau et des zones humides	Syndicat du Don	37 800 €	30% + IL	11 907 €	engagée	11 907 €	100%	paiements courant 2010, avenant pour 1 commune supplémentaire
33	Charte des bonnes pratiques phytosanitaires	Maison Régionale de Châteaubriant	63 000 €	40% + IL	25 200 €	annulée		0%	problèmes de maîtrise d'ouvrage
34	Promouvoir les systèmes herbagers	CIVAM	19 800 €	40% + IL	7 920 €	annulée		0%	problèmes de maîtrise d'ouvrage
35	Désherbage communal	Syndicat du Don	48 000 €	30% + IL	14 670 €	engagée	8 047 €	55%	paiements courant 2010
36	Suivi Pesticides	Syndicat du Don	27 200 €	50% + IL	16 548 €	engagée	10 500 €	63%	opération non réalisée car arrêt financement Agence de l'Eau
37	Réseau complémentaire de suivi de la qualité de l'eau	Syndicat du Don	20 000 €	50% + IL	10 500 €	engagée	10 500 €	100%	opération non réalisée car arrêt financement Agence de l'Eau
38	Outils de communication	Syndicat du Don	11 000 €	50% + IL	5 775 €	engagée	3 675 €	64%	pas d'autres opérations à engager
39	Lutter contre les inondations	commune de Jans	280 000 €	40% + IL	112 000 €	annulée		0%	abandon du projet par la nouvelle municipalité
40	Définition de travaux de maîtrise des inondations	commune de La Grignonnais	25 000 €	30% + IL	7 875 €	annulée		0%	commune souhaitant intégrer dans étude globale portée par syndicat mixte qui tarde à se créer
41	Assistance à la planification et à l'organisation	Syndicat de l'Isac	20 000 €	80% + IL	16 800 €	terminée	11 805 €	70%	–
42	Étude préalable au Contrat Restauration Entretien	Syndicat de l'Isac	140 000 €	30% + IL	44 100 €	annulée		0%	retard dans la création du syndicat mixte
43	Étude préalable au Contrat Restauration Entretien	CAP-Atlantique	118 864 €	30% + IL	37 442 €	terminée	37 442 €	100%	–
44	Inventaire des zones humides et des cours d'eau	CAP-Atlantique	19 610 €	40% + IL	8 236 €	terminée	8 236 €	100%	ajustement de la subvention dans avenant
45	Lutte contre les pollutions par les pesticides	CAP-Atlantique	26 800 €	50% + IL	14 070 €	terminée	14 070 €	100%	–
46	Lutte contre le baccharis	CAP-Atlantique	30 000 €	40% + IL	12 600 €	engagée	12 600 €	100%	paiements courant 2010
47	Marais : étude hydraulique pour la gestion des niveaux d'eau	IAV	25 800 €	30% + IL	8 127 €	annulée		0%	étude ayant été intégrée dans projet WAVE avec fond européen
48	Marais : étude préalable à un CRE ZH	IAV	43 000 €	30% + IL	13 545 €	engagée	13 545 €	100%	paiements courant 2010
49	Suivi et coordination du SAGE et du CRBV - 2007	IAV	240 000 €	40%	96 000 €	engagée	96 000 €	100%	paiements courant 2010
TOTAL			1 848 646 €	/	680 473 €	/	365 639 €	54%	

Avenant au Contrat Régional du Bassin Versant de la Vilaine 2007-09

n°	titre	enjeux	maître d'ouvrage	localisation	coût	HT/TTC	taux	montant aide	Ing. loc.	aide totale
50	travaux de restauration des milieux aquatiques	Morphologie	<i>Syndic. Vilaine amont</i>	BV Vil. Amont	121 581,83 €	TTC	10%	12 158,18 €		12 158 €
51	inventaires des zones humides sur le bassin du Don	Zones humides	<i>Syndicat du Don</i>	BV Don	3 946,80 €	TTC	30%	1 184,04 €	59,20 €	1 243 €
52	inventaires des zones humides par CAP-Atlantique	Zones humides	<i>CAP Atlantique</i>	BV Mès	58 495,02 €	TTC	30%	17 548,51 €	877,43 €	10 190 €
53	Plans de désherbages communaux de CAP-Atlantique	Pesticides	<i>CAP Atlantique</i>	BV Mès	99 447,00 €	TTC	40%	39 778,80 €	1 988,94 €	41 768 €
54	Étude de faisabilité pour un programme de sensibilisation	Sensibilisation	<i>IAV</i>	BV Vilaine	6 065,00 €	TTC	40%	2 426,00 €	121,30 €	2 547 €

TOTAL	289 535,65 €
--------------	---------------------

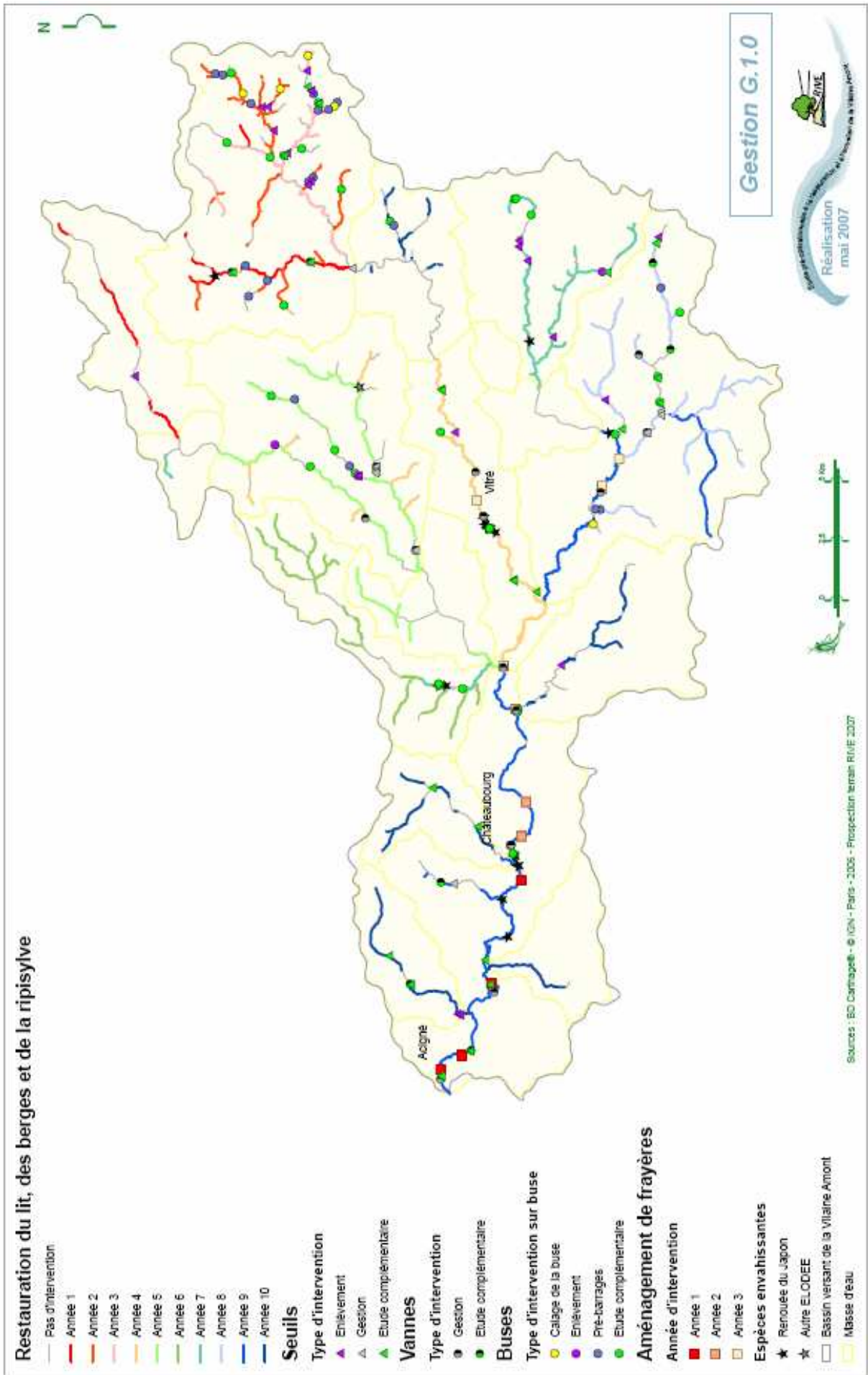
67 906 €

action n°50	Travaux de restauration des milieux aquatiques
-------------	---

Enjeux	DCE	Morphologie
	SAGE	Les ruisseaux et rivières - Les zones humides - Les poissons un patrimoine à retrouver
Enjeux	Reconquête de la qualité des milieux aquatiques	
Objectif général	restauration des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant	
Descriptif de l'action	<p>Le Syndicat de la Vilaine Amont engage la 1^{ère} année de son programme 2009-2013 de restauration des milieux aquatiques. Plusieurs travaux se déroulent en amont du bassin, situé en Mayenne.</p> <p>Il est prévu comme opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'abatage sélectif et des plantations ; - l'aménagement d'abreuvoirs ; - la mise en place d'ouvrages de diversification ; - l'enlèvement sélectif d'encombres ; - l'enlèvement et aménagement d'ouvrages ; - des études complémentaires sur les ouvrages ; - des suivis de la qualité des milieux. <p>Les détails techniques de ces actions sont présentés dans l'étude préalable au CRE du bassin de la Vilaine amont financée dans le 1^{er} CRBV Vilaine.</p>	
Localisation de l'action	FRGR008a « la Vilaine de Juvigné jusqu'à la retenue de la Chapelle-Erbrée »	
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont	

Coût de l'opération	COÛT	SUBVENTIONS			autofinanc
	Coût total	Région PdL	AELB	CG53	Syndicat
	121 581,83 € TTC	10 %	50 %	20 %	20 %
	Montant action/CRBV	12 158 €	60 790,92 €	24 316,37 €	24 316,37 €
Plan de financement	Répartition des coûts : <ul style="list-style-type: none"> • Abattage sélectif = 945,65 € • Plantations = 14 070,36 € • Aménagements abreuvoirs = 1 315,60 € • Déflecteurs = 24 642,45 € • Enlèvement sélectif d'encombres = 179,40 € • Enlèvement ouvrages = 5 880,49 € • Aménagement ouvrages = 16 523,64 € • Etudes complémentaires = 56 810 € • Suivi = 1 484,24 € 				
Indicateurs	Indicateurs de suivis du CRE				

Programmation des interventions sur les bassins versants de la Vilaine Amont



action n°51	<i>Inventaire des zones humides sur le bassin du Don</i>
-------------	---

Enjeux	DCE	Zones humides
	SAGE	Les zones humides
Enjeux		Préservation des zones humides et des cours d'eau
Objectif général		Etat des lieux des zones humides et des cours d'eau sur le bassin versant.
Descriptif de l'action		<p>La réalisation des inventaires des zones humides et des cours d'eau est une des préconisations du SAGE Vilaine, adopté le 1^{er} Avril 2003. Dans ses mesures 100 à 104 et 118, le SAGE fixe les règles de réalisation aux communes qui doivent faire un inventaire exhaustif sur leur territoire. La commune doit créer un groupe de pilotage spécifique rassemblant tous les acteurs concernés. Le Syndicat de bassin versant pourra participer et assurer l'animation. Cet inventaire sera validé par le conseil municipal qui l'intégrera dans ses documents d'urbanisme afin d'apporter à ces zones humides une portée réglementaire et la connaissance de l'existence de ces cours d'eau.</p> <p>En complément de la mesure n°32 du CRBV Vilaine 2007-2009, des communes devant respecter les échéances fixées par le SAGE, il sera réalisé par un bureau d'études dans le cadre du guide méthodologique du SAGE Vilaine l'inventaire des zones humides et des cours d'eau de ces communes. Dans la poursuite de la réalisation des inventaires sur l'ensemble du bassin du Don, la commune de Massérac était à couvrir.</p>
Localisation de l'action		Massérac
Maître d'ouvrage		Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin Versant du Don

Coût de l'opération	COUT	SUBVENTIONS		autofinancé
	Coût total	Région PdL	AELB	Syndicat
	3 946,80 € TTC	30 %	50 %	20 %
	Montant action/CRBV	1 184 €	1 748 €	699,50 €
Avec les coûts d'ingénierie locale, le montant total de la subvention est de 1 243 €				
Indicateurs	Rapport d'études et cartographie			

action n°52	<i>Inventaire des zones humides réalisés par CAP-Atlantique</i>
-------------	--

Enjeux	DCE	Zones humides
	SAGE	Les zones humides
Enjeux		Préservation des zones humides locales et des cours d'eau
Objectif général		Inventaire et cartographie des zones humides et des cours d'eau
Descriptif de l'action		<p>La réalisation des inventaires des zones humides et des cours d'eau est une des préconisations du SAGE Vilaine, adopté le 1^{er} Avril 2003. Dans ses mesures 100 à 104 et 118, le SAGE fixe les règles de réalisation aux communes qui doivent faire un inventaire exhaustif sur leur territoire. La commune doit créer un groupe de pilotage spécifique rassemblant tous les acteurs concernés. La structure de bassin versant référente pourra participer et assurer l'animation. Cet inventaire sera validé par le conseil municipal qui l'intégrera dans ces documents d'urbanisme afin d'apporter à ces zones humides une portée réglementaire et la connaissance de l'existence de ces cours d'eau.</p> <p>Le territoire de CAP-Atlantique faisant l'objet d'un découpage complexe suivant les différentes entités liées à la gestion de l'eau, une erreur de calcul s'est produite dans la préparation de l'action n°44. Il a été pris en compte uniquement la partie correspondant au SAGE Vilaine, alors qu'il avait été accordé d'intégrer dans le financement la totalité de l'opération (courrier du 26 juillet 2007). Le montant subventionnable étant donc de 59 500 € et non 19 610 €, il en résulte une demande de subvention complémentaire de €.</p>
Localisation de l'action		Tout le territoire de CAP-Atlantique
Maître d'ouvrage		CAP Atlantique

Coût de l'opération	<p>Montants prévisionnels (estimé uniquement sur la partie SAGE Vilaine) :</p> <p>Coût étude = 59 500 €</p> <p>Montant subventionnable = 19 610 € (partie SAGE Vilaine)</p> <p>Subvention de 8 236 € (40% + IL)</p> <p>Comme il a été accordé la prise en compte de la totalité de l'étude, le plan de financement sera le suivant :</p> <p>Coût en Pays de la Loire : 58 495,02 €</p>															
	<p>Plan de financement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>COUT</th> <th colspan="2">SUBVENTIONS</th> <th>autofinancé</th> </tr> <tr> <th>Coût total</th> <th>Région PdL</th> <th>Agence de l'eau</th> <th>CAP Atlantique</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>59 495,02 € TTC</td> <td>30%</td> <td>50 %</td> <td>20 %</td> </tr> <tr> <td>Montant action/CRBV</td> <td>17 548,51 €</td> <td>29 747,51 €</td> <td>12 199 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le montant total de la subvention avec l'ingénierie locale serait de 18 425,94 €</p> <p>En retirant la subvention du CRBV 2007-09 de 8 236 € (action n°44), cela ferait un complément de financement dans cet avenant de 10 190 €</p>	COUT	SUBVENTIONS		autofinancé	Coût total	Région PdL	Agence de l'eau	CAP Atlantique	59 495,02 € TTC	30%	50 %	20 %	Montant action/CRBV	17 548,51 €	29 747,51 €
COUT	SUBVENTIONS		autofinancé													
Coût total	Région PdL	Agence de l'eau	CAP Atlantique													
59 495,02 € TTC	30%	50 %	20 %													
Montant action/CRBV	17 548,51 €	29 747,51 €	12 199 €													
Indicateurs	Rapport d'étude et cartographie															

action n°53	Plans de désherbages communaux de CAP-Atlantique
-------------	---

Enjeux	DCE	Pesticides
	SAGE	Lutte contre les pollutions diffuses
Enjeux		Lutte contre les pollutions des eaux par les pesticides
Objectif général		Préserver la qualité des eaux de la pollution par les pesticides d'origine urbaine.
Descriptif de l'action		<p>Le contexte :</p> <p>En 2003 et 2004, des analyses de la qualité des eaux continentales sur le territoire de CAP Atlantique ont montré une pollution significative des eaux par des pesticides d'origine non agricole.</p> <p>La démarche et les outils utilisés :</p> <p>En 2005, CAP Atlantique et les 15 communes de son territoire se sont engagées à entretenir les espaces publics sans polluer par les pesticides. Cet engagement s'est traduit par la signature d'une charte. Depuis 4 ans, l'application de la charte a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formation des agents communaux et intercommunaux. • Une diminution de 50 à 80 % de l'utilisation des pesticides selon les communes. • Une mise à jour des pratiques sur l'usage des phytosanitaires de chaque commune et de CAP Atlantique (stockage des produits, ...), avec une amélioration constante du respect de la réglementation. • Une utilisation, quand c'est possible et en fonction des volontés communales, de techniques de désherbage alternatives aux pesticides. • La communication auprès des usagers, via la diffusion de guides pratiques, la participation aux manifestations locales, l'information par les communes via les bulletins municipaux. • Le suivi de la reconquête de la qualité de l'eau par le biais d'un programme d'analyses. <p>L'un des engagements de la charte est la réalisation des plans de désherbage des 15 communes du territoire, tout en respectant les cahiers des charges régionaux.</p>

	COUT	SUBVENTIONS		autofinancé
	Coût total	Région PdL	AELB	CAP
	Région Pays de la Loire			
	99 447 € TTC	40 %	30 %	44 %
Montant action /CRBV	39 779 €	15 911 €	43 757 €	
Avec les coûts d'ingénierie locale, le montant total de la subvention est de 41 768 €				
Indicateurs	Rapport d'étude et cartographie			

Financeurs	Agence de l'Eau	CG 56	CRBV	GEOPAL (partie SIG)	TOTAL subventions	CAP Atlantique	Communes	TOTAL
Plans de désherbage								

Plan de financement global de l'opération :

Montant :							
154 000,00 €							
Dépense éligible	80 000,00 €	10 080,00 €	99 446,78 €	40 216,50 €		154 000,00 €	
Taux de subvention	30%	20%	40%	75%			
Taux de subvention sur le montant global	16%	1,31%	25,83%	19,59%	62%	37,69%	100%
Financement	24 000,00 €	2 016,00 €	39 778,71 €	30 162,38 €	95 957 €	58 042,91 €	154 000 €

action n°54	<i>Etude de faisabilité pour un programme de sensibilisation</i>
-------------	---

Enjeux	DCE	Tous les enjeux
	SAGE	Tous les enjeux
Enjeux		Améliorer la sensibilisation de la population à la préservation de l'eau
Objectif général		Définir un programme de sensibilisation du grand public à l'échelle du bassin versant
Descriptif de l'action		<p>L'IAV souhaite s'engager dans la mise en place d'un programme de sensibilisation sur les thématiques de l'eau à destination du public scolaire et du grand public à l'échelle du bassin versant de la Vilaine. Il s'agit de contribuer à l'appropriation par la population de son environnement au sens large dans le but de « Mieux connaître pour respecter ».</p> <p>L'IAV, en tant qu'acteur de la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant de la Vilaine, souhaite développer un programme cohérent de sensibilisation en lien avec les grandes thématiques de l'eau qui forment ses métiers : notion de bassin versant, les différents usages de l'eau, les milieux naturels, les inondations...</p> <p>Cette étude d'environ 5 mois établira un état des lieux au travers de nombreux contacts, ce qui permettra de réaliser par la suite un programme d'actions.</p>
Localisation de l'action		Tout le bassin versant de la Vilaine
Maître d'ouvrage		Institution d'Aménagement de la Vilaine

Coût de l'opération Plan de financement	COUT	SUBVENTIONS		autofinancé	Début de la prestation : fin septembre 2009 Demande de dérogation en date du 10 septembre 2009
	Coût étude	Région PdL	Région Bzh	IAV	
	30 325 € HT	40% de 6 065 €	40% de 24 260 €	60 %	
	Montant action/CRBV	2 426 €	9 704 €	18 195 €	
Avec les coûts d'ingénierie locale, le montant total de la subvention est de 2 547 €					
Indicateurs	Rapport d'étude				

* *

*

La Commission Permanente de la CLE émet un avis favorable sur cet avenant au CRBV mais regrette l'abandon des actions agricoles et la difficulté du partage des actions par les syndicats.